

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 15 janvier 2018 conférant un grade de sous-officier de réserve
au titre de l'article L. 4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1801409A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment ses articles L. 4221-3, L. 4221-6 et R. 4211-4 à R. 4221-28,

Arrête:

Article 1^{er}

Mme Carine, Laëtitia Guittard est nommée au grade de maréchale des logis, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi administratif au profit du commandement de la gendarmerie outre-mer (CGOM).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps de soutien technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 15 janvier 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général, commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,*
A. FOUGERAT